SECTEUR COMMUNE DE LA FERRIÈRE-AUX-ETANGS ET DE LA COULONCHE

COMMUNE DE BANVOU
COMMUNE DE LA FERRIERE AUX ETANGS
COMMUNE DE LA COULONCHE

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AUX ETANGS

LES RIAUTES
LE BRULE-BS
LES LANDES
LA BLANCHETTERIE
SOMMET DU BASSIN VERSANT DE LA MORINIERE
PILIERE
LA FIEFFE-NORD
LE PUITS PRALON
LA FIEFFE-SUD
RUISSEAU DU GUE PLAT
RUISSEAU DE LA MOUSSE
LES MINIERES
FORET DES ANDAINES
LE ROND
LA BESSINIERE
Route Départementale N°208
COMMUNE DE LA COULONCHE
RD 19
RD 825

SECTEUR COMMUNE DE BANVOU

COMMUNE DE BANVOU
COMMUNE DE LA FERRIÈRE AUX ETANGS
COMMUNE DE LA COULONCHE

LA FONTE
LE BOIS DE MESSEI
COMMUNE DE BANVOU

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS
BASSIN DE LA FERRIÈRE-AUX-ETANGS

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Communes
Banvou, La Ferrière-aux-Etangs, La Coulonche

LÉGENDE

Zone "rouge foncé"
- RE - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'effondrement (Zone non urbanisée)

Zone "rouge clair"
- RA - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'affaissement (Zone non urbanisée)
- RT - Zone soumise à un risque faible de tassement (Zone non urbanisée)
- RG - Zone soumise à un risque faible de glissement (Zone non urbanisée)

Zone "violette"
- BE2 - Zone soumise à un risque moyen d'effondrement (Zone urbanisée)

Zone "bleu foncé"
- BE1 - Zone soumise à un risque faible d'effondrement (Zone urbanisée)
- BI2 - Zone soumise à un risque fort ou moyen d'inondation (Zone urbanisée)

Zone "bleu clair"
- BA - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'affaissement (Zone urbanisée)
- BT - Zone soumise à un risque faible de tassement (Zone urbanisée)
- BG - Zone soumise à un risque faible de glissement (Zone urbanisée)
- BI1 - Zone soumise à un risque faible d'inondation (Zone urbanisée)

Zone "blanche"
Zone non soumise à un risque minier de mouvement de terrain

N

0 0.1 0.2
Kilomètres

Octobre 2010

PIÈCE 9

Préfet de l'Orne — Direction Départementale des territoires de l'Orne — Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Basse-Normandie — brgm — GEODERIS — INERIS